

Le magazine du secteur du chauffage au mazout

TRIMESTRIEL D'INFORMAZOUT · 1^{ER} TRIMESTRE 2007

N° 137

DOSSIER BATIBOUW



02
ACTUALITÉ

- B2B, conseil et service
- Primes et réductions fiscales

03
R&D

- Combinaison mazout/solaire

04
DOSSIER

- Batibouw : dialogue avec André Antoine et Sam De Smedt

06
NOUVEAUTÉS

- Metaaldecor devient ATS
- Tendances Batibouw

07
FAQ

- Quelle puissance faut-il prévoir pour la production d'ECS ?

08
NEWS

- Formations
- De plus en plus d'ExpertMazout

Le bon de valeur
Optimaz-élite

€ 250,00

Le Mazout vous accorde une prime maximale de 250€ si vous posez une installation Optimaz-élite avant le 31 juillet 2007. Pour une installation en région wallonne, Informazout double la prime pour un montant total de 500€. Une chaudière à condensation Optimaz-élite, c'est la garantie absolue d'un haut rendement. Et ça, c'est bon pour l'environnement, mais aussi pour votre portefeuille*. En plus, en faisant appel à un ExpertMazout pour un placement professionnel ou un entretien, vous vous assurez un rendement optimal. Pour nos primes locales et conditions rendez-vous sur www.informazout.be/batibouw50euros ou contactez le 078/152 150.

* Le rendement assuré Optimaz-élite garanti, en plus, un avantage fiscal jusqu'à 2.000€ pour le remplacement d'une ancienne chaudière.

mazout.be
Le chauffage d'aujourd'hui.

B2B

CONSEIL ET SERVICE ...GRATUITEMENT !

Mailings vers des groupes cibles tels que les conseillers énergie, les écoles et les syndicats, création de vitrines internet présentant des cas concrets, calculs comparatifs de rendement entre les différentes énergies, séances d'informations sur les primes et réponse aux questions, voici un échantillon des missions effectuées depuis 1 an par le Service B2B. Avec un taux de réussite de près de 80%, le Service a déjà pris en charge 42 dossiers, dont la plupart pour des syndicats, comme par exemple la rési-

dence 'Le Languedoc' à Evere, où les gérants ont décidé d'installer une chaudière 'Optimaz' qui leur ferait économiser entre 20 et 25% de leur consommation actuelle ! Le B2B fait du bon travail et ne s'arrête pas là. Depuis le début de l'année, il porte son action aussi sur les communes, les institutions de soins et les hôtels. Guido Saenen rappelle que le Service B2B n'est pas un bureau d'études mais bien un Service gratuit de premier contact qui est là pour conseiller. N'hésitez pas à faire appel à lui.

PLUS
D'INFORMATIONS ?

Contactez Guido Saenen au
02/558 52 33 ou via gsa@informazout.be

NOUVEAUTÉS DEPUIS LE 01/01/07
PRIMES ET RÉDUCTIONS FISCALES

Depuis le 1^{er} janvier (date de la facture), contrairement à l'an dernier, seules les chaudières à condensation (Optimaz-elite) sont concernées par la réduction d'impôt. Le montant déductible reste de 40% de l'investissement, mais il est désormais plafonné à 2600 €, soit deux fois plus que l'an passé. En pratique, une installation à condensation ne sera donc pas plus onéreuse qu'une installation à

basse température étant donné que la déduction fiscale couvre la différence. Dans le même registre, signalons aussi que l'entretien (annuel) des chaudières est également fiscalement déductible. Liste complète des chaudières Optimaz-elite (et informations sur la facture et la déclaration d'impôts) : www.informazout.be/fr/home/premies_vervangen_ketel

www.informazout.be/fr/home/premie_onderhoud

Jusqu'au 30 juin, Informazout offre en outre au consommateur une prime de 250 € pour toute nouvelle installation d'une chaudière/brûleur Optimaz-elite par un ExpertMazout. Et cette prime s'élève même à 500 € en Région wallonne.

PLUS
D'INFORMATIONS ?

www.informazout.be/prime250euro
N'hésitez pas à contacter le Service Center d'Informazout au 078/15 21 50 pour plus de renseignements.

COMBINAISON MAZOUT ET PANNEAUX SOLAIRES

RÉVOLUTION DANS UN PROJET GLOBAL EN CONSTANTE ÉVOLUTION : UN PARI GAGNANT !



Situé à Vieux-Genappe, le Golf d'Hulencourt est en phase de rénovation profonde. En harmonie consciente et responsable avec l'environnement, ce projet illustre l'optimisation du rapport mazout-énergie renouvelable, à savoir l'énergie solaire.

INTERVENTION SOLAIRE

C'est il y a un an, lorsque le projet a été amorcé, qu'il a été décidé de combiner l'énergie solaire avec le mazout pour le chauffage et le sanitaire. Le mazout étant la source d'énergie de base, 360 m² de panneaux solaires ont été placés sur les 2 pentes – Est et Ouest – du toit d'un des bâtiments pour obtenir un rendement optimal. L'énergie est destinée pour l'instant au Club House et aux bâtiments annexes. Le but étant de diminuer de moitié la consommation de mazout (50.000 à 60.000 l./an), l'énergie solaire est utilisée pour le chauffage à raison de 50% et pour l'eau des sanitaires à 100%.



INFRASTRUCTURE

Un réservoir mazout enterré de 15.000 litres alimente les deux chaudières Optimaz de type Commodore 90 de Saint Roch fonctionnant avec un brûleur Elco (certification Optimaz). Deux échangeurs à plaque Uranus servent à les relier à l'énergie issue du solaire. Les panneaux solaires utilisés dans ce projet sont des panneaux autrichiens Teuffel & Schwartz de dernière génération (les premiers vendus en Europe). Ils sont garantis 10 ans et ont une durée de vie d'une trentaine d'années.

LE CHEMIN DE LA CHALEUR

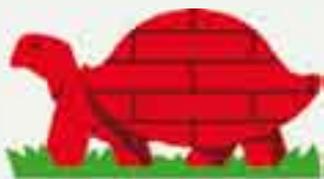
Même sans soleil, les panneaux fonctionnent ! Ils réagissent en effet à la lumière 'direct-diffuse' et la chaleur produite est proportionnelle à l'intensité de celle-ci. Par temps couvert, on peut déjà obtenir 35°C. Au moindre rayon de soleil, la température monte immédiatement en flèche. L'eau circule depuis les capteurs sur le toit jusque dans les 6 ballons de stockage (4x 5.000 l. et 2x 4.000 l.), où est stockée la chaleur jusqu'à une température de 95°C. Ces ballons de stockage sont conçus pour garantir une haute isolation : l'eau ne perd qu'un degré par 24h. C'est à partir de ceux-ci que la chaleur est diffusée et chauffe l'eau sanitaire. Si la chaleur est insuffisante, la chaudière à mazout peut prendre le relais. Il s'agit d'une

installation à priorité eau chaude.

Le chauffage profite également de l'énergie solaire. Mieux encore, celle-ci servira à terme à réguler la température été comme hiver. Des conduits sont prévus dans le sol, les murs et les plafonds pour y faire passer tant de l'eau chaude (par exemple, à 25°C) pour chauffer en hiver, que de l'eau froide (par exemple, à 17°C) pour rafraîchir l'ambiance en été. Plus besoin d'air conditionné !

ET APRÈS ?

Cette installation servira à terme pour chauffer les autres bâtiments et les alimenter en eau chaude sanitaire. L'énergie excédentaire pourrait également être exploitée pour chauffer une piscine.



BATIBOUW

L'AVENIR EST AU MIX ÉNERGÉTIQUE

Deux ministres régionaux de l'Énergie avaient accepté l'invitation d'Informazout à prendre part au traditionnel workshop qui se déroule en marge de Batibouw. Il s'agit de André Antoine de la Région Wallonne (à dte sur la photo), et Kris Peeters de la Région Flamande, remplacé en dernière minute par son chef de cabinet-adjoint Sam De Smedt (à g.). Morceaux choisis.

Rarement responsables politiques flamand et wallon auront été aussi sou-vent sur la même longueur d'onde. *Je suis favorable au mix énergétique car nous devons nous affranchir de notre dépendance*, déclare le ministre Antoine. *Une vue monoénergétique n'est pas intéressante, mais nous devons aussi être moins énergivores. L'avenir est à la réduction de notre consommation, peu importe l'énergie.* Un point de vue également partagé

par Sam De Smedt : *Il est en effet totalement faux de penser qu'il faut définitivement trancher entre telle ou telle énergie et qu'il n'y a qu'une seule bonne énergie. Donnons-leur - à toutes - leur place.* Informazout applaudit l'attitude de ces responsables politiques.

PAS DE CO₂ WALLON OU FLAMAND

S'agissant des normes de Kyoto, le ministre wallon s'est dit ravi de l'intervention de Thierry Van Coppenolle (voir ci-contre), président d'Informazout. *Je prône également l'intégration des facteurs transport ou production dans l'analyse de l'impact environnemental. Comme c'est le cas pour les certificats verts, par exemple.* Mais ce type de calcul reste complexe. De son côté, Sam De Smedt souhaiterait une approche transfrontalière tenant compte des spécificités régionales. *L'important n'est*

pas tant de fixer des objectifs, mais bien de les atteindre. Analysons donc ce qui est possible - et à quel coût - pour pouvoir rester concurrentiels. Quant à une taxe sur les émissions de CO₂, Sam De Smedt n'y va pas par quatre chemins : *Respectons nos accords avec les différents secteurs et encourageons le consommateur à investir dans des réductions de consommation via des primes et des avantages fiscaux, ce sera beaucoup plus rentable.*

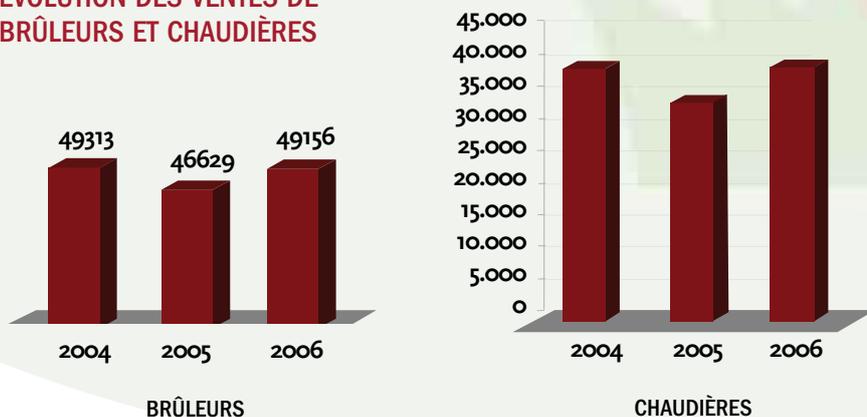
MONTRONS L'EXEMPLE

Les autorités entendent montrer l'exemple aux consommateurs. Ainsi, la Région Wallonne va lancer tout prochainement une nouvelle aide pour les écoles, notamment. Une subvention de 60% qui sera destinée à encourager le remplacement des vieilles installations de chauffage. A suivre... ■



2006 EN QUELQUES GRAPHIQUES

ÉVOLUTION DES VENTES DE BRÛLEURS ET CHAUDIÈRES



Otre une bonne année 2006, ces deux graphiques sont également positifs pour le secteur du mazout à long terme puisqu'on estime que la durée de vie des brûleurs est de 15 ans et celle des chaudières de 30 ans. Signalons aussi l'excellent comportement du marché belge, qui est un des rares en Europe à avoir noté une progression des ventes de brûleurs et chaudières par rapport à 2005.

PLAIDOYER EN 3 AXES



En ouverture du débat, Thierry Van Coppenolle, président d'Informazout, a tenu un plaidoyer en 3 axes :

1 FONDS RÉSERVOIRS

Force est de constater que, dans ce dossier, Bruxelles ne suit pas le mouvement. Pourquoi donc, alors qu'il s'agit d'un fonds destiné aux consommateurs et financé par ces derniers ? *Donnez-nous notre chance*, plaide Thierry Van Coppenolle, qui souhaite que le Fonds soit réservé aux utilisateurs actifs du mazout. Par ailleurs, il est important de miser sur la prévention pour veiller à ce que le parc de réservoirs reste assurable.

2 'AN INCONVENIENT TRUTH'

Informazout ne conteste nullement les accords de Kyoto, mais souhaiterait élargir le débat et surtout le placer dans un contexte plus correct. La question ne se résume pas aux émissions produites à la consommation. Il faut tenir compte de l'analyse du cycle de vie complet des énergies car l'origine du produit joue également un rôle impor-

tant : du gaz naturel importé de Russie ou du Qatar présente par exemple un bilan écologique moins bon que le mazout. Recentrons donc le débat. Et Thierry Van Coppenolle d'ajouter* : *Un politicien pense aux prochaines élections. Osez être des hommes d'Etat et pensez aux générations futures !*

3 PRIME CONDENSATION

Pourquoi avoir limité les primes aux seules chaudières à condensation ? Informazout plaide pour un élargissement de la déductibilité fiscale aux modèles à basse température. D'une part, beaucoup plus de consommateurs renouvèleraient leur installation et, d'autre part, la technologie 'condensation' n'est pas applicable dans une mesure aussi large que la 'basse température'.

* en citant l'excellent ouvrage 'De menselijke maat' (*La mesure humaine*, d'après Salomon Kroonenberg) qu'il n'a pas manqué de remettre aux deux responsables politiques.

RÉACTIONS CAMPAGNE POL



Cette campagne est meilleure que les précédentes. Informazout est aussi beaucoup plus actif que par le passé. Profitons donc de cette aide et des supports mis à notre disposition.

Philippe Leruse, négociant

Enfin une bonne campagne ! Elle dégage une image positive et joue intelligemment sur l'évolution des prix sans prendre de risques juridiques. Les clients nous parlent fréquemment des différents spots. Le ton est juste et c'est pour cela qu'elle parle au consommateur.

Hans Van Dam, directeur commercial Avia Belgomazout

Chapeau pour la nouvelle campagne. C'est très réussi.

Jean-Louis Urbain, négociant

Gros bingo et bravo à Informazout. Il fallait oser. La campagne est tellement originale et didactique qu'il sera possible de la décliner encore plusieurs années avec des messages différents. Bien joué, Pol !

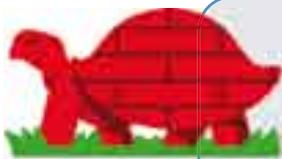
Olivier Neiryck, Brafc

METAALDECOR REBAPTISÉ ATS

Active depuis 12 ans, Metaaldecor Tankconstructies a changé de nom ce 1^{er} janvier et s'appelle désormais ATS (All Tank Solutions). Outre sa large gamme de produits, ATS va poursuivre sa production de réservoirs métalliques : réservoirs aériens (cylindriques et parallépipédiques, à simple ou double paroi) ou enterrés (cylindriques à double paroi), en dimensions standard ou

sur mesure. A noter que ses réservoirs métalliques ont récemment obtenu le label Optitank. ATS propose également des systèmes de pompe et des accessoires prêts à l'emploi adaptés à chaque type d'application. Dans cette même optique, l'offre d'ATS s'étend aux réservoirs en polyéthylène, disponibles en différents volumes et tailles, à simple ou double paroi.

ATS - www.alltanksolutions.be



BATIBOUW LES TENDANCES 2007



Une première participation extrêmement positive. Les installateurs, architectes et bureaux d'études connaissent relativement bien notre gamme, mais la visibilité offerte par Batibouw devrait aussi porter ses fruits sur le long terme. Côté tendances, le chauffage par le sol et les pompes à chaleur ont particulièrement la cote. Gert Dewandeleer, Nathan



Les énergies renouvelables et la condensation sont des vedettes ! Le consommateur – averti et plus sensible aux questions énergétiques qu'avant – s'intéresse au haut rendement. A noter aussi que le consommateur cherche à optimiser son espace et est friand d'appareils plus compacts. Joris Mampaey, Mampaey



Les gens savent ce qu'ils veulent et s'orientent davantage cette année vers des radiateurs 'déco' voire design, en complément à un chauffage par le sol par exemple. Willem Verbiest, Acova

On observe un net gain d'intérêt pour les différentes techniques à énergie renouvelable, sans doute grâce au gouvernement qui pousse dans ce sens. Le consommateur veut pouvoir épargner et stocker de l'énergie. Notre solution ? Des ballons de stockage à haute isolation (en fibre de verre) et branchables sur les systèmes conventionnels de chauffage. Robert Rommens, Haase



La demande pour la condensation dépasse nos estimations et relègue au second plan les chaudières classiques. Attirés par la prime Informazout et l'avantage fiscal, les visiteurs viennent s'informer sur la condensation. Frederic Boels, Chappée

C'est la première année où le consommateur accorde tant d'importance aux énergies renouvelables, entre autres en alliant énergie solaire et mazout. La demande pour la condensation est spontanée car le rendement est élevé. Dommage que l'accès à la prime se termine en juin car le temps de décision est long. Frédéric Delaitre, Atlantic Belgium



L'écologie, l'économie d'énergie et les énergies renouvelables attirent beaucoup. Nombreux sont ceux qui – tous âges confondus – se renseignent d'abord sur internet à l'heure de remplacer leur chaudière. Par ailleurs, le mazout semble reprendre le pas sur le gaz depuis 2006 ! Claude Stefanato, Geminox

La demande du consommateur ? Les énergies renouvelables comme le solaire, la pompe à chaleur et la condensation. Werner Neuville, Elco



LA QUESTION DE L'INSTALLATEUR

QUELLE PUISSANCE FAUT-IL PRÉVOIR POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ?

Chose promise, chose due. Après avoir expliqué dans le dernier *Chauffage Info* (n° 136) comment déterminer la puissance idéale d'une chaudière, nous traiterons ici du facteur 'production d'eau chaude sanitaire'. Une donnée à bien calculer pour garantir au consommateur le confort qu'il attend.



Laurent Verduyse,
Technical Manager Cedicol



Rappelez-vous, sur les bancs d'école : « La puissance est la quantité d'énergie délivrée par unité de temps. $P=Q/T$ ». Les vieux souvenirs refont surface? Bon, continuons. Vous savez aussi qu'il faut 4.180 joules pour augmenter de 1°C la température de 1 kg d'eau. Attention, ceci est la quantité d'énergie (Q) et non la puissance (P). Cela signifie donc que pour chauffer un boiler de 130 litres de 15°C (température de l'eau froide) à 60°C (température souhaitée de l'eau chaude), il faudra élever la température de 130 k28.768 cas, $Q = 4.180 \times 45 \times 130$. Soit 24.453.000 J ou 24.453 kJ.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Pour que ce calcul ne reste pas théorique, il convient de prendre en compte le rendement de production effectif de l'installation en question. Si dans le cas présent le rendement est de 85 %, la quantité d'énergie nécessaire

(Q) sera de 24.453/0,85, ou 28.768 kJ. Sachant que 1 litre de mazout produit 10 kWh de chaleur (Pci) ou 10.000 Wh, ce qui correspond à 36.000.000 J ou 36.000 kJ, nous pouvons déterminer la quantité de mazout nécessaire pour chauffer notre boiler de 130 litres de 15 à 60°C via le simple calcul suivant : $28.768/36.000 = 0,80$ litres de mazout.

A présent que nous connaissons la quantité d'énergie, il ne nous reste plus qu'à calculer la puissance nécessaire. Si l'on veut chauffer le boiler en 20 minutes (20 x 60 secondes ou 1200 secondes), la puissance requise sera de : $28.768.000/1.200 = 24$ kW. Dans la pratique, il est toutefois peu probable que l'on ait besoin de 130 litres d'eau à 60°C. Si l'on prend un bain de 150 litres à 38/39°C, on consomme en fait 70 litres d'eau chaude à 60°C qui sera mélangée à 60 litres d'eau froide à 15°C. Donc, la puissance

nécessaire pour recharger le boiler n'est que de : $70 \times 45 \times 4.180 / 1.200 = 10,9$ kW. Et si la puissance de l'échangeur de chaleur du ballon est supérieure à cette valeur, le temps nécessaire pour recharger le ballon sera tout simplement plus court.

CONCLUSION

En résumé, que nous soyons dans le cas d'une régulation avec ou sans priorité d'eau chaude sanitaire (c-à-d chauffage inactif pendant 20 minutes pour recharger le boiler, ou moins selon la puissance délivrée par la chaudière et l'échangeur du boiler), il n'est pas vraiment nécessaire de surdimensionner la puissance de la chaudière. Un léger surdimensionnement n'est en réalité indiqué que si de grandes quantités d'eau chaude doivent être disponibles en très peu de temps, comme par exemple pour les nouvelles cabines de douche à vapeur.

*Nous considérons que la chaudière est à température.

Un bon musicien parfait sa technique en permanence**Formation de base technicien chaudière/brûleur**

Durée : 8 jours ou 64 heures

Droits d'inscription : avec syllabus 595 €

Session : 7, 8, 9, 14, 15, 16, 21 et 22 mai

Session : 13, 14, 15, 20, 21, 22, 26 et 27 juin

Recyclage technicien chaudière/brûleur

Durée : 1 journée soit 8 heures

Droits d'inscription : avec syllabus 223 € - sans syllabus 112 €

Sessions : 19 avril, 12 mai (samedi), 24 mai et 28 juin

Attention :

- Les formations de Cedicol sont agréées par les 3 régions. C'est un plus intéressant !
- Certaines dates peuvent changer. Consultez donc régulièrement notre site internet.

Inscriptions : www.cedicol.be ou contactez Cedicol au 02/558 52 20.**Formation de base technicien réservoir**

Durée : 2,5 jours

Droits d'inscription : avec syllabus 347 €

Session : 28 mars, 29 mars et 2 avril

Formation de base technicien réservoir

Durée : 1/2 journée soit 4 heures

Droits d'inscription : avec syllabus 124 € – sans syllabus 75 €

Session : 4 avril

**DE PLUS EN PLUS
D'EXPERTMAZOUT**

La famille ExpertMazout ne cesse de s'agrandir. En effet, le label compte aujourd'hui 620 membres, dont 410 entreprises spécialisées 'chaudière/brûleur' et 210 spécialisées 'réservoir'. « Mais ces chiffres pourraient être nettement plus élevés », explique Marie-Pascale Vandekerckhove, d'Informmazout. « Beaucoup de dossiers sont en suspend, car trop d'entreprises nous envoient des dossiers incomplets, ce qui nous empêche de leur octroyer le label de qualité. » **Les candidats ExpertMazout qui auraient un doute pour introduire leur dossier peuvent prendre contact avec Marie-Pascale Vandekerckhove au 02/558 52 20.**

Une nouvelle action devant dynamiser les ExpertMazout en Wallonie et en Flandre vient d'être lancée par Informmazout, qui a demandé à tous ses distributeurs de lui transmettre les coordonnées de leur(s) installateur(s) 'maison'. A n'en pas douter, cette action devrait permettre d'agrandir encore la famille des ExpertMazout. Enfin, Informmazout organisera début juin ses deux journées événement ExpertMazout. Après le grand succès de l'an passé à Zolder et Spa, cette année promet aussi d'être forte en sensations. ■

Optimaz-elite
Pol a une réduction des plus royales pour vous et vos clients

Le bon de valeur
Optimaz-elite € 250,00

Offrez grâce à Mazout une prime majestueuse de 250 € à vos clients pour tout placement d'une installation Optimaz-elite avant le 1^{er} juillet 2007. Pour une installation en région wallonne, Informmazout double la prime pour un montant total de 500 €. Une chaudière à condensation Optimaz-elite, c'est la garantie absolue d'un haut rendement (presque 100%) et ce, c'est bon pour l'environnement, mais aussi pour le portefeuille ! Alors notre conseil : devenez ExpertMazout, téléchargez nos primes royales et conditions sur www.informmazout.be/prime250euro et garantisiez à vos clients un rendement optimal.

* Le label de qualité Optimaz-elite garantit, en plus, un avantage fiscal jusqu'à 2.600 € pour le remplacement d'une ancienne chaudière.

AVEC LE SOUTIEN DU
MINISTRE WALLON DE L'ÉNERGIE

mazout
La chaudière absolue

COLOPHON

Vos coordonnées personnelles sont reprises dans les dossiers d'Informmazout-Cedicol, elles sont utilisées pour les communications entre nos organisations et leurs membres. Conformément à la loi du 8 décembre 1992, vous pouvez consulter les données et, le cas échéant, les faire corriger en vous adressant à l'adresse ci-dessous. Pour plus d'informations : 02/558 52 20. Les articles de *Chauffage Info* peuvent être repris sans autorisation préalable pour autant que leur source soit citée.

Réalisation : Decom SA, Stationsstraat 108, 2800 Mechelen • **Editeur responsable :** Ward Herteleer, c/o Informmazout, rue de la Rosée, 12, 1070 Bruxelles. Tél. (32) 02-558-52-20. Fax. (32) 02-523-97-88
Internet : <http://www.informmazout.be>, E-mail : info@informmazout.be